

VILLE DE BEAUSOLEIL



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur la procédure de déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Beausoleil en vue de la réalisation d'un projet de logements sociaux et la réalisation d'une crèche

Par arrêté SUF/GS/RM/AS/98/20 en date du 17 juin 2020,
Le Maire de Beausoleil a lancé l'enquête publique sur le projet de déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal. Ce projet prévoit la création de logements dont des logements sociaux et la réalisation d'une crèche.

A cet effet, Monsieur Jean PIEFFORT a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Nice.

L'enquête se déroulera en Mairie du **lundi 6 juillet 2020 au jeudi 6 août 2020 soit 32 jours**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

A cette fin, le dossier de déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du PLU sera à la disposition du public en mairie au Bâtiment « Le Centre » située 27 Boulevard de la République du lundi au jeudi, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 et le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H. Le projet comprend une évaluation environnementale.

Il sera également consultable en ligne sur le site de la Ville de Beausoleil à la rubrique « Service Urbanisme et Foncier » : <https://villedebeausoleil.fr/urbanisme/>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête à l'adresse suivante :

Mairie de Beausoleil
Bâtiment « Le Centre »
27 Boulevard de la République
06240 BEAUSOLEIL

Ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@villedebeausoleil.fr

au plus tard le jeudi 6 août 2020 à 17H00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie les :

- Jeudi 9 juillet 2020 de 13H30 à 17H00
- Vendredi 17 juillet 2020 de 10H à 12H30
- Mercredi 22 juillet 2020 de 13H30 à 17H00
- Lundi 27 juillet 2020 de 10H à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- Jeudi 6 août 2020 de 13H30 à 17H00

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, ainsi que sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Toute demande d'information sur le projet soumis à enquête publique est à solliciter de la Mairie de Beausoleil, Bâtiment « Le Centre » 27 Boulevard de la République (tel : 04.93.41.71.56 / e-mail : urbanisme@villedebeausoleil.fr). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de ce service.